



Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 28 septembre 2016 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 21 septembre 2016, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, Pascale Douineau, Eric Alagon, Daniel Le Bras, Gildas Le Bozec, Manuel Pottier, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Stéphanie Mingant, Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Patrick Vaineau, Bernard Nedellec, Cindy Le Hen, Brigitte Conan, Alain Kerhervé, Françoise Cordroc'h, Marc Duhamel, Yvette Bouguen, Serge Nilly

Pouvoirs :

Pierrick Le Guirrinec a donné pouvoir à Eric Alagon
Nadine Constantino a donné pouvoir à Marie-Madeleine Bergot
Géraldine Chéreau a donné pouvoir à Cécile Peltier
David Le Doussal a donné pouvoir à Gérard Jambou
Christophe Couic a donné pouvoir à Stéphanie Mingant
Patrick Vaineau a donné pouvoir à Yvette Metzger à partir de 20h40
Erwan Balanant a donné pouvoir à Serge Nilly
Martine Brézac a donné pouvoir à Yvette Bouguen

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Gérard Jambou

Envoyé en préfecture le 06/10/2016

Reçu en préfecture le 06/10/2016

Affiché le

ID : 029 212902332 20160020141 DE

14.PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE QUIMPERLE ET L'ASSOCIATION QUIMPER SANTAMARIA-ORLEA PAYS DE HATEG DANS LE CADRE D'UN « PROJET JEUNES »

Exposé :

Un jeune animateur quimperlois participe en tant que bénévole au développement des centres de loisirs dans le Sud-Ouest de la Roumanie.

Les structures d'accueil de mineurs y étant très peu développées, l'association sollicite l'expérience des animateurs de notre territoire. La prise en charge de ces animateurs se limite au transport, aux frais d'alimentation et une partie du budget pédagogique.

L'association ne peut rémunérer et financer l'intégralité du séjour pour les dix animateurs bretons qui ont pris le départ.

Proposition :

Pour cela, il est proposé aux membres du Conseil municipal d'accorder une aide financière d'un total de **160 €** à l'association Quimper Santamaria-Orlea Pays de Hateg.

Avis favorable de la commission petite enfance, éducation, jeunesse du 20 septembre 2016

Avis favorable de la commission des finances, évaluation des politiques publiques et administration générale du 20 septembre 2016.

Décision :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.



Pour expédition conforme
Le MAIRE,
Michaël QUERNEZ.

A handwritten signature in black ink, appearing to be "M" with a flourish, positioned below the printed name of the Mayor.